

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 3 février 2026

Délibération
n°14 -2026
Point 4.6.2

Point 4.6.2 de l'ordre du jour

Tarifs d'inscription aux colloques organisés par la fédération de recherche "Europe en mutation" (FRU 6703)

EXPOSE DES MOTIFS :

La fédération de recherche organise, annuellement, une trentaine de manifestations scientifiques dont l'inscription peut donner lieu à la perception d'un tarif.

Comme l'an dernier, le conseil de la fédération a voté à l'unanimité l'application des tarifs suivants pour l'année en cours :

	Date de début	Date de fin	Désignation	Complément d'information	Type de facturation	Tarif HT	Tarif TTC
Tarif 1	01/01/2026	31/12/2026	Colloque	Droits d'inscription	Externe	90,91 €	100,00 €
Tarif 2	01/01/2026	31/12/2026	Colloque	Droits d'inscription	Externe	181,82 €	200,00 €
Tarif 3	01/01/2026	31/12/2026	Colloque	Droits d'inscription	Externe	272,73 €	300,00 €
Tarif 4	01/01/2026	31/12/2026	Colloque	Droits d'inscription	Externe	363,64 €	400,00 €

Rapporteur : Frédérique BERROD

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs d'inscription aux colloques organisés par la fédération de recherche "Europe en mutation" (FRU 6703).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	25
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	10
Ne participe pas au vote	1

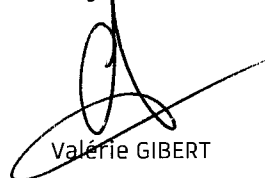
Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 11 février 2026

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT